



Fusion des intercoms  
Cingal - Suisse Normande...

En direct  
de la Suisse Normande

Clin d'Oeil sur la commune nouvelle Le Hom

Le tri version CCSN

**TOURISME**  
Les sports et loisirs nature  
en Suisse Normande...

Infos pratiques...

# CCSN Infos n°24 sommaire

Le bulletin d'information de la Suisse Normande

## En direct de la Suisse Normande

PAGE 4 & 5

- Inauguration du Pôle de Santé
- Commémoration de la Bataille de Verdun à Grimbosq

- Le TEF, une association d'insertion arrive sur notre territoire...
- Rencontre avec Lynda LAHALLE, Conseillère régionale en charge de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

PAGE 6&7

## Fusion des intercoms



- Adapter nos locaux pour une meilleure offre de service
- Le périscolaire intégré à la CCSN
- Du côté des écoles
- De nouveaux tarifs pour la garderie et la cantine...

PAGE 9

## Côté tourisme

- Bilan de l'étude sur les sports et loisirs nature
- Des investissements grâce à la taxe de séjour
- La voie verte poursuit son chemin



PAGE 8

## Clin d'Oeil sur les communes

- La commune nouvelle Le Hom



PAGE 10

## Le tri sélectif version CCSN

PAGE 11

## Développement durable

Des gestes simples pour notre environnement

PAGE 12

## Infos pratiques

4 rue Docteur Gourdin - Thury Harcourt - 14 220 Le Hom / tél : 02 31 79 61 61 – fax : 02 31 79 22 34  
E-mail : cdc-suisse-normande@orange.fr / www.suisse-normande.com



Directeur de publication :  
Paul Chandelier

Vice-président chargé de la communication : Jacques Collin

Responsable de rédaction :  
Roselyne Brousse - CCSN

Conception : Sygnature

Impression : Caen Repro

Groupe de travail communication :  
Mesdames Bernard et Brion,  
Messieurs Corbière, Houdan, Mazingue

Crédits photos : CCSN, OTSN, Gerg Wait.

# Edito



## Chers habitants de la Suisse Normande,

La réforme territoriale concernant le rapprochement des communautés de communes a fait l'objet pour notre territoire, et celui du Cingal, d'un arrêté préfectoral en date du 4 mai 2016. Cette fusion sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et la nouvelle structure portera le nom de « Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande ». Elle aura son siège à la Maison des services actuelle à Thury-Harcourt, commune Le Hom. La nouvelle intercommunalité apportera des complémentarités au niveau de nombreux services comme l'école de musique, la piscine, le gîte de groupes du Traspy, les garderies, le Pôle de Santé, le Relais d'Assistantes Maternelles. Pour les autres compétences, nos statuts sont assez similaires.

La préparation de cette fusion nécessite un travail important auquel est associé l'ensemble des élus et particulièrement les Vice-présidents des deux structures qui se sont réunis régulièrement tout au long de cette année pour préparer le futur territoire qui, d'ailleurs, épouse celui du canton. Des thèmes comme la gouvernance, les statuts (compétences), l'intégration du personnel ont particulièrement été abordés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un virage important sera donc pris. Il nous appartiendra de travailler dans l'intérêt de tous nos citoyens et de leur apporter un maximum de services. Les projets prévus initialement seront maintenus. En ce qui nous concerne, jusqu'à la fin de l'année, nous continuerons à suivre plusieurs dossiers qui verront le début de leur réalisation : construction de l'école maternelle de Clécy, ouvertures de classes à Cesny Bois Halbout, Trois Monts, aménagement d'un atelier technique communautaire, extension de la Maison des services, pour y accueillir le personnel administratif du Cingal et développer de nouveaux services.

Le territoire de nos communes a aussi évolué avec la naissance, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, de la commune « Le Hom » regroupant les communes de : Thury-Harcourt, Hamars, St-Martin de Sallen, Curcy-sur-Orne et Caumont-sur-Orne.

L'année 2016 a aussi été l'année de préparation de la prise de compétence périscolaire par anticipation avant la fusion (fonctionnement et investissement des cantines, garderies et Temps d'Activités Périscolaires) et celle de la mise en place des sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères sur les communes gérées par la CCSN.

Mais n'oublions pas que l'année 2016, c'est aussi l'année des 20 ans de la CCSN puisqu'elle a été créée par arrêté préfectoral le 26 décembre 1996. Un grand merci à tous les élus qui ont participé depuis l'origine au développement de ce territoire. En 2017, nous fêterons également la création d'Aquasud. Du haut de ses 25 ans, le moment sera venu de lui donner une nouvelle jeunesse. Les travaux de rénovation de la toiture seront incontournables. Ce sera aussi l'occasion de repenser à l'aménagement des espaces détente.

Comme chacun peut le constater, le travail de vos élus est important mais il ne serait rien sans l'assistance des personnels, notamment administratifs et techniques, qui les accompagnent au quotidien. J'en profite pour les remercier du travail difficile accompli au service de la population avec toujours ce sens de l'intérêt général qui les caractérise.

Enfin, à toutes et à tous, je souhaite par anticipation de bonnes fêtes de fin d'année avec une pensée toute particulière pour les familles qui ont été touchées par les lâches attentats qui ont eu lieu dans notre pays. C'est en maintenant nos habitudes et en gardant notre mode de vie que nous lutterons le plus efficacement contre le terrorisme.

# En direct de la Suisse Normande



## Inauguration du Pôle de Santé

Ouvert depuis novembre 2015, le Pôle de Santé de la Suisse Normande a été inauguré le 10 juin 2016 en présence de Jean-Léonce DUPONT, sénateur et président du Conseil départemental du Calvados, Alain TOURRET, député du Calvados, Lynda LAHALLE, conseillère régionale de Normandie, Marc BOURBON, directeur général de la Mutualité Française Normandie, Edwige DARRACQ, sous-préfète de Vire, Maryvonne DEBARRE, présidente de l'APAJH 14, Antoine LEVENEUR, président de l'URML et Jacques GAUDIN, médecin initiateur du projet.

Cette inauguration a aussi été l'occasion d'accueillir le CHU de Caen dont les consultations de rhumatologie ont démarré le 10 juin dernier. Cela concrétise la convention qui a été signée entre la CCSN et le CHU.

En effet, afin de compléter l'offre de service médical de proximité pluridisciplinaire, la CCSN, avec l'appui des professionnels de santé, avait engagé un partenariat avec le

CHU pour organiser des consultations de spécialistes au sein même du Pôle.

Les consultations de rhumatologie assurées par le CHU seront complétées ultérieurement par la dermatologie et la gynécologie obstétrique. Il s'agit d'une consultation de recours, initiée par le médecin traitant, principe fondamental respectant le parcours de soins obligatoire.

### À NOTER

Chaque professionnel de santé est indépendant et dispose de son propre numéro de téléphone.

Vous trouverez à la fin de ce journal une fiche à découper et à conserver reprenant tous les professionnels de santé présents au Pôle de Santé avec leur numéro direct pour les prises de rendez-vous.



**En 2017, Aquasud fête ses 25 ans !**  
**De nombreuses animations seront proposées chaque mois à partir du 2 janvier et jusqu'au 27 décembre 2017.**

Retrouvez tous les détails sur le site du centre aquatique :

[www.aqua-sud.com](http://www.aqua-sud.com)

## Commémoration de la Bataille de Verdun à Grimbosq le 29 mai 2016



Les Maires de la communauté de communes et le Directeur départemental des Anciens Combattants ont assisté, en présence de Sylvie JACQ, conseillère départementale, à la cérémonie du souvenir marquant l'anniversaire de la bataille de Verdun, le 29 mai au Monument aux morts de Grimbosq.

Ce monument emblématique, avec sa sculpture d'un réalisme saisissant, a été choisi comme lieu de cérémonie pour rappeler l'initiative de la CCSN de restaurer les Monuments aux morts des 30 communes.

Un budget de 22 215 € a été voté à cet effet à l'unanimité par les élus avec une subvention de 1 600 € accordée par le Ministère de la Défense et 1 500 € par le sénateur Jean-Léonce DUPONT au titre de sa réserve parlementaire.

Les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques de la CCSN.



## Le TEF, une association d'insertion arrive sur notre territoire...

Dans le cadre de la fusion des deux communautés de communes du Cingal et de Suisse Normande, les élus conduisent une réflexion visant à rapprocher leurs compétences. C'est notamment le cas, dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, de l'association T.E.F du Cingal à qui nous demandons de développer ses activités sur l'ensemble du territoire des deux intercoms.

Le TEF nous propose d'étendre le champ d'intervention de ses deux chantiers d'insertion :



**VETIFER** (activité de récupération pour remise en état de vêtements à partir de dons et apports volontaires, lavage-repassage et retouche de linge) : ouverture dans les trois mois d'un magasin atelier à Thury-Harcourt – Le HOM.

**RESPIRE** : création d'une ressourcerie en Suisse Normande en 2017. Celle-ci proposera, comme actuellement sur le Cingal de trier, réparer et revendre des meubles et matériels D3E issus de nos déchetteries, du SMICTOM de la Bruyère et du SMEOM d'Argences.

Le TEF a déjà prospecté des locaux à louer et envisage la création de neuf emplois en octobre/novembre pour Vetifer.

Pour renforcer la cohérence avec le nouveau périmètre de la future communauté de communes Cingal-Suisse Normande et pour donner plus de visibilité pour nos usagers et particulièrement les demandeurs d'emploi, la CCSN demande à M. le Préfet et à son service la DIRRECTE d'agréer l'association T.E.F sur son entité « association d'insertion » dès à présent.

L'objectif est de lui permettre de monter en charge les deux chantiers et l'association d'insertion simultanément. Cela facilitera la communication vers les entreprises, les collectivités et les particuliers employeurs, mais aussi de relayer vers nos demandeurs d'emploi en complémentarité avec le Point Info 14 (relais Pôle Emploi), l'EPN (Espace Public Numérique) et l'association AILLES.

**POUR LES CONTACTER :** 02 31 23 89 38



## Rencontre avec Lynda LAHALLE, Conseillère régionale en charge de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Hervé Morin connaissant à la fois ma passion, mes compétences et mon engagement dans ce domaine, m'a proposé ce poste, marquant ainsi sa volonté de lui donner une place significative dans la politique régionale.

### Comment percevez-vous votre rôle et votre place dans l'écosystème ESS ?

En tant que conseillère régionale déléguée à l'ESS, j'aurai à faire de la pédagogie pour donner une image positive de l'ESS auprès de ceux qui l'assimilent encore trop souvent à « l'association perfusée aux subventions publiques ».

Nous organiserons chaque année une conférence régionale de l'ESS et des temps d'échanges réguliers que nous souhaitons ouverts aux chambres consulaires et acteurs de l'économie « classique » afin de favoriser l'émergence de projets et la coopération sur le territoire normand.

Les acteurs de l'ESS apportent, souvent, des solutions innovantes à des besoins existants sur des territoires qui n'intéressent pas le secteur concurrentiel. C'est le cas, par exemple de l'association TEF... que nous soutenons dans son projet de développement à THURY HARCOURT sur la commune du HOM.

Enfin, pour favoriser le développement de l'ESS sur le territoire, plusieurs leviers d'actions

existent : la contractualisation avec les collectivités locales, le développement des achats socialement responsables, l'appui à la structuration des réseaux de l'ESS, le portage d'actions de sensibilisation à l'ESS, l'accompagnement de l'innovation sociale et la stimulation de la coopération économique.

### Le Président de la Région Normandie vient de vous confier un chantier particulier, celui d'une monnaie régionale...

Pour construire le sentiment d'appartenance collectif, la Région souhaite bâtir avec les monnaies locales qui existent et qui apportent un retour d'expérience, une monnaie régionale unique. L'objectif étant de construire une économie de proximité qui permette de favoriser les circuits courts, le commerce de proximité et qui s'intègre dans une démarche de développement durable.

*Lynda LAHALLE tient une permanence le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à la Maison des Services de la CCSN, de 10h à 12h, pour conseiller et accompagner les élus ainsi que les associations dans leurs projets de développement économique.*

**Directrice régionale de la Mutualité Française depuis 2010, vous connaissez déjà bien le secteur de l'ESS en Normandie. Qu'est-ce qui a motivé votre engagement dans la vie politique régionale ?**

Par mon histoire et mon parcours, mon profil est atypique en Mutualité. J'ai pu apporter un autre regard dans l'approche des dossiers.

Haut-Normande d'origine et Bas-Normande d'adoption, j'ai adhéré très tôt à l'association pour la réunification de la Normandie présidée par Hervé MORIN aux côtés de Philippe AUGIER, maire de Deauville, et de Jean-Léonce DUPONT, Sénateur et Président du Conseil départemental du Calvados qui sont des références dans mon parcours politique. Ancienne directrice de cabinet de l'agglomération Caen la mer sous la mandature de Luc DUNCOMBE, l'engagement politique régional s'est imposé naturellement dans le contexte de réforme territoriale et de création de la région Normandie.

# Fusion

# des intercoms

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCSN et le Cingal fusionneront pour donner naissance à la communauté de communes Cingal Suisse Normande. Après la création des grandes régions avec la réunification de la Normandie, c'est l'une des conséquences de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la réforme territoriale.

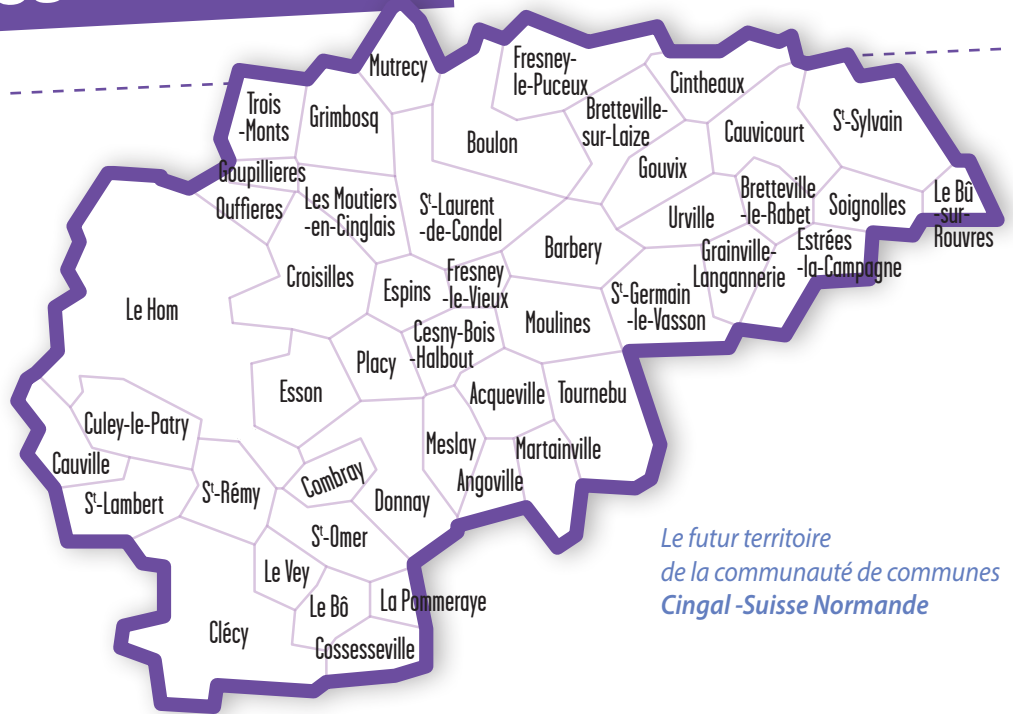
La fusion envisagée des communautés de communes du Cingal et de la Suisse Normande répondra largement au seuil de 15 000 habitants imposé par la loi NOTRe puisque la future communauté comptera 47 communes et près de 23 000 habitants. Le périmètre de cette nouvelle entité a été acté par arrêté préfectoral du 4 mai 2016.

Contrairement à beaucoup d'intercoms, notre territoire sera en cohérence géographique, avec la Vallée de l'Orne et ses forêts, et correspondra avec les limites du canton.

Sa particularité repose sur son étendue (de Clécy au sud à Cinteaux au nord) et sur la présence d'équipements structurants comme la piscine de Thury-Harcourt et l'école de Musique du Cingal.

Les élus des deux intercoms ont depuis plusieurs mois démarré le travail de préparation de cette nouvelle entité, en menant notamment la réflexion sur les futurs statuts et la future gouvernance.

La nouvelle communauté de communes se dénommera Cingal-Suisse Normande et aura son siège à la Maison des Services à Thury-Harcourt - Le Hom. L'équipe administrative de l'intercom du Cingal sera transférée au nouveau siège.



## ADAPTER NOS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICE :

### À LA MAISON DES SERVICES :

Dans le cadre de la fusion avec le Cingal, l'équipe administrative et les services vont se développer au sein de la Maison des Services. La CCSN a donc décidé de réaliser une extension de ses locaux à l'étage estimée à 160 000 € HT. Trois nouveaux bureaux vont y être aménagés.

### VERS UNE RATIONALISATION DES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES :

Les services techniques de la CCSN sont aujourd'hui éclatés sur plusieurs sites (Maison des Services, Courmeron à Croisilles et anciens locaux Agrial à Esson). Aussi, dans un souci de rationalisation, la CCSN a décidé de racheter les anciens locaux



Point P, situés près de la déchetterie de Thury-Harcourt - Le HOM, pour y installer l'ensemble de ses services techniques avec la création d'un atelier communautaire estimé à 118 420 € HT. Il est prévu d'y aménager :

- un bureau,
- une salle de réunion,
- un hangar de stationnement des véhicules,
- des sanitaires,
- un local de stockage,
- un atelier.

Le parking extérieur servira pour le stationnement des bus du syndicat intercommunal scolaire de la Suisse Normande. Les locaux de Courmeron vont être vendus, le bail signé pour l'occupation des anciens locaux Agrial ne sera pas renouvelé.

## DES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT

Une subvention de l'Etat au titre de la DETR a déjà été obtenue pour ces deux projets, à hauteur de 80 000 € HT. Le Département a été sollicité pour signer un contrat de territoire afin d'obtenir une aide à hauteur de 122 000 € HT. Ce contrat prévoit également l'aménagement du gîte du Traspy à hauteur de 56 500 € HT (notamment le remplacement du garde-corps des escaliers extérieurs et différents aménagements liés à la sécurité et l'accessibilité).

### Quelques chiffres

#### CCSN :

- 13 000 habitants
- 30 communes
- 256 km<sup>2</sup>
- 3 000 emplois

#### CDC du Cingal

- 10 000 habitants
- 17 communes
- 132 km<sup>2</sup>
- 1 500 emplois

Source : Aucame

# CINGAL - SUISSE NORMANDE

## NOUVELLE ORGANISATION, NOUVELLES COMPÉTENCES...



Groupe scolaire de Cesny bois Halbout



Ecole maternelle Paul Héroult de Thury-Harcourt

### LE PÉRISCOLAIRE INTÉGRÉ À LA CCSN

La perspective de la fusion entre les communautés de communes de la Suisse Normande et du Cingal implique la prise de compétence du périscolaire. Cantine et TAPS étant assurés par Le Cingal, la CCSN a donc décidé d'anticiper cette prise de compétence en la prenant dès le 1<sup>er</sup> Septembre 2016 pour respecter le calendrier scolaire.

La compétence périscolaire repose sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement des cantines et des garderies, ainsi que sur l'organisation du temps périscolaire (TAPS). Les syndicats scolaires qui exerçaient cette compétence ont été dissouts. Il s'agit des SIVOS de la Région de Thury-Harcourt, de Cesny Bois Halbout, des 3 villages (Esson), des Rouges Terres (S<sup>t</sup>-Rémy-sur-Orne) et de la Forêt (S<sup>t</sup>-Laurent de Condel). 37 agents à temps non complet vont ainsi être transférés à la CCSN.

Le syndicat mixte scolaire des Côteaux de l'Orne est maintenu et continue de gérer le scolaire et le périscolaire, du fait que seules 4 communes sur 6 font partie de la CCSN.

Estimée financièrement à hauteur de 550 000 € pour notre seule communauté, cette nouvelle compétence est financée, pour 450 000 €, par une augmentation des taux communautaires sur la taxe d'habitation et le foncier bâti, soit une augmentation de 2,69 points sur la taxe d'habitation et de 2,87 pour le foncier bâti. Le solde est financé par le budget général.

Afin d'éviter une pression fiscale supplémentaire pour les contribuables, les communes pourront progressivement, et sur plusieurs années, diminuer en conséquence leurs taux communaux.

### TARIFS CANTINE-GARDERIE



Dans un souci de simplification, les tarifs de la garderie ont été harmonisés. Nous sommes conscients que cela peut générer une hausse pour certains sites (progressive sur l'année), mais la très grande disparité des tarifs nous y obligeait pour qu'il y ait égalité de traitement entre tous les habitants du territoire.

Pour la restauration, il y aura un tarif unique par site élémentaire et maternel, un prix occasionnel et un prix adulte par site.

En ce qui concerne les TAPS (temps d'activités périscolaires), la CCSN va prendre en charge cette dépense sans solliciter les parents.

Encore merci de votre compréhension.

**Sylvain Morel**, Vice-président en charge du scolaire.

### DU CÔTÉ DES ÉCOLES

#### RENTÉE 2016 :

1 233 élèves

Une **ouverture de classe** sur les sites de Cesny Bois Halbout et Trois Monts

Une **fermeture de classe** sur les sites de Clécy (maternelle), S<sup>t</sup>-Laurent de Condel et Thury-Harcourt - Le Hom (élémentaire).

#### CÔTÉ TRAVAUX

- Les travaux de l'école maternelle de Clécy vont démarrer courant novembre 2016. L'achèvement est prévu pour la rentrée 2017.
- Une classe supplémentaire a été aménagée sur le site d'Esson pour remplacer un local mis à disposition par la commune, local devenu trop exigü pour assurer la 5<sup>ème</sup> classe.
- Les 2 classes mobiles qui étaient restées sur l'ancien site du groupe scolaire de Cesny Bois Halbout et qui servaient pour la garderie, ont été transférées sur le nouveau site, permettant ainsi d'aménager une salle de garderie et une bibliothèque. Une nouvelle classe a été aménagée à l'étage par le cloisonnement de l'ancienne bibliothèque et de la salle informatique.
- À S<sup>t</sup>-Rémy-sur-Orne, l'ancien logement de l'école va être aménagé pour y installer une classe supplémentaire et, à l'étage, un local de vie pour les agents.
- Une classe a été entièrement rénovée à l'école maternelle Paul Héroult de Thury-Harcourt - Le Hom (murs et sols).
- Une classe mobile a été installée à l'école de Trois Monts.

# Clin d'Oeil sur les communes



## LE HOM : PHILIPPE LAGALLE PREMIER MAIRE ÉLU



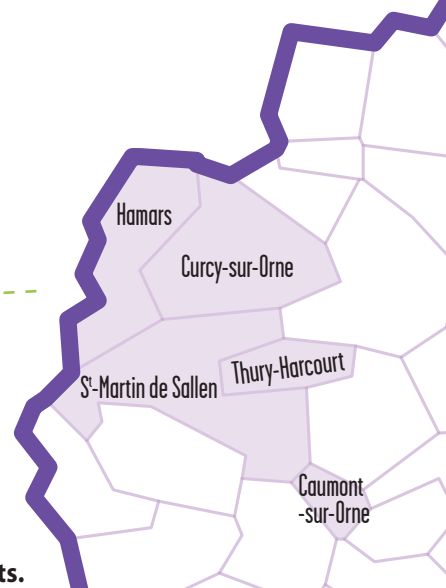
Conseiller municipal délégué aux finances de Thury-Harcourt depuis mars 2014, Philippe Lagalle a été élu maire le 5 janvier 2016.

Ingénieur de l'armement de formation, Philippe Lagalle est passé par diverses administrations : direction générale de l'armement, préfecture de région... Il est actuellement directeur général de la société Cyclhad, qui développe actuellement le projet Archade, un centre de traitement du cancer et de recherche en Hadronthérapie, à Caen.

Il est entouré de onze adjoints et deux conseillers municipaux délégués :

- France HEBERT, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, en charge des affaires sociales,
- Gérard GEHANNE, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, en charge de la culture, de la vie associative, de la communication et des manifestations officielles,
- Carine BRION - 3<sup>ème</sup> adjoint au maire, en charge de la jeunesse,
- Michel DURAND - 4<sup>ème</sup> adjoint au maire, en charge de l'urbanisme, de la sécurité des personnes et des biens,

La commune nouvelle Le Hom, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, regroupe cinq communes : Caumont-sur-Orne, Curcy-sur-Orne, Hamars, St-Martin de Sallen et Thury-Harcourt formant une commune de plus de 3 700 habitants.



## LES PREMIERS EFFETS VISIBLES POUR LA POPULATION CONCERNÉE AU BOUT DE QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT :

- un accès à tous les services (formalités administratives) du lundi au samedi midi,
- un entretien plus fréquent des espaces verts et du fleurissement des communes par un regroupement des moyens,
- des espaces publics mis à disposition des habitants notamment les salles des fêtes avec tarifs privilégiés.

La commune Le Hom est dirigée par M. Philippe LAGALLE qui a été élu maire par les 62 conseillers municipaux. A souligner que jusqu'en 2020, fin du mandat actuel, les cinq communes « historiques » ou « déléguées » conservent un maire délégué doté du pouvoir d'officier de police judiciaire et d'état civil. A ce titre, tous les actes d'état civil peuvent être effectués par le maire dans les communes historiques.

Chaque commune déléguée conserve par ailleurs la maîtrise de ses traditionnelles cérémonies (fêtes commémoratives, repas des aînés, Noël des enfants...)

## CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE LA FUSION :

La création de la commune nouvelle Le Hom a permis de réaliser quelques économies en raison de l'incitation fiscale de l'Etat (qui évite le gel des dotations). Le nombre d'habitants a permis globalement de mutualiser les moyens, de renforcer le secrétariat de la commune centre et de regrouper le personnel d'entretien au profit des 5 communes.

Avec cette nouvelle commune, la CCSN passe de 34 à 30 communes. La représentation actuelle des communes au sein du Conseil communautaire ne s'en trouve pas modifiée.

- Gaëlle ROUSSELET - 5<sup>ème</sup> adjoint au maire, en charge de la petite enfance et des affaires scolaires,
  - Michel GALLET - 6<sup>ème</sup> adjoint au maire, en charge des sports
  - Jean-Claude LECLERC - maire délégué de la commune déléguée de Hamars, maire adjoint de droit,
  - Didier MAZINGUE, maire délégué de la commune déléguée de Caumont-sur-Orne, maire adjoint de droit, en charge des espaces verts et de l'environnement,
  - Paul CHANDELIER - maire délégué de la commune déléguée de Thury-Harcourt, maire adjoint de droit,
  - Jacques COLLIN, maire délégué de la commune déléguée de Curcy-sur-Orne, maire adjoint de droit,
  - Didier LAUNAY, maire délégué de la commune déléguée de St-Martin de Sallen, maire adjoint de droit, en charge des voiries et réseaux divers,
- Deux conseillers municipaux ayant une délégation spéciale de Monsieur le Maire :**
- Gilbert MARGUERITE, adjoint de Didier LAUNAY pour le domaine de la voirie et des réseaux Divers,
  - Bernard SAUVAGE, délégué pour intervenir dans le domaine du patrimoine, des bâtiments communaux et de la sécurité des ERP.



## Bilan de l'étude sur les sports et loisirs nature

Une étude sur les sports et loisirs nature en Suisse Normande a été menée en 2016 par la DRDJSCS de Caen en relation étroite avec les acteurs du territoire. Il en ressort de fortes potentialités qu'il faut encore exploiter et développer.



### CHIFFRES CLÉS 2014 :

- 80 opérateurs (17 marchands et 43 non marchands)
- 19 opérateurs employeurs
- 15 opérateurs gestionnaires d'entreprises
- 65 associations
- 5 720 adhérents
- 121 manifestations sportives organisées
- 55 000 pratiquants de canoë kayak
- 5M€ de chiffre d'affaire annuel
- 127 emplois salariés
- 30 emplois non-salariés

### LES OBJECTIFS

- Positionner la Suisse Normande comme « destination Sport et loisirs de Nature du Grand Nord-Ouest ».
- Accompagner un développement maîtrisé des sports de nature soucieux de la préservation de l'environnement.
- Intégrer les Sports et loisirs de Nature et notamment leur accès à tous (jeunes, adultes, séniors, handicapés) dans un projet de développement territorial.
- Anticiper les tendances de consommation des activités sportives et du tourisme.

### LES PROPOSITIONS

- Organiser les opérateurs, les accompagner.
- Favoriser l'accès aux hébergeurs.
- Structurer les Espaces Sites et Itinéraires et leurs accès.
- Structurer les événementiels.

La manifestation « Week-end de la randonnée et des sports » est un exemple réussi et un témoin de ces potentialités. C'est encore plus de 8 000 visiteurs qui ont participé aux diverses animations lors du week-end des 10 et 11 septembre 2016.



## De l'investissement grâce à la taxe de séjour

Cette année, avec les fonds collectés de taxe de séjour, la CCSN a posé des panneaux Suisse Normande aux quatre coins de son territoire :

- Le long de la D562 en venant de Caen avant l'aire de pique-nique de St-Laurent de Condel, et avant d'arriver sur Clécy en venant de Condé-sur-Noireau,
- Sur la D6 sur la commune d'Hamars et sur la commune de Tournebu.

Depuis l'instauration de la taxe de séjour en 2010, la CCSN a pu collecter en 6 ans 102 000 €, ce qui a permis de couvrir en partie ses investissements touristiques depuis 2010 (Etude mise en valeur de la vallée de l'Orne, refonte réseau de randonnée pédestre et VTT, réalisation d'un réseau de randonnée équestre, création de circuits balisés patrimoine sur Thury-Harcourt, St-Rémy-sur-Orne, Clécy, aménagements de sites et de chemins (signalétique, mobilier...), panneaux Suisse Normande), investissements qui se sont élevés à 140 000 € TTC.

## La voie verte poursuit son chemin

Le Conseil Départemental poursuit les travaux sur la voie verte dans le cadre de la programmation du plan vélo départemental.



Avec l'ouverture du tunnel du Hom l'été dernier, ce sont 25 km entre Caen et Thury-Harcourt qui s'offrent aujourd'hui aux circulations douces de cette vallée.

Cette nouvelle infrastructure connaît un fort succès puisque près de 90 000 passages annuels ont été décomptés à Thury-Harcourt.

Les 3 prochaines années vont être consacrées aux travaux de la section Thury-Harcourt/Clécy.

### RAPPEL :

**Juin 2015 :** Mise en service de la VéloFrancette.

**600 km** dont 50 km de Ouistreham à Thury et 40 km en voie partagée de Thury à Condé-sur-Noireau.

**8** départements ; **3** régions.

[www.lavelofrancette.com](http://www.lavelofrancette.com)

### PROGRAMMATION DES TRAVAUX EN SUISSE NORMANDE :

**2016/2017 :** section Pont de la Mousse (St-Rémy) / Cantepie (Clécy).

**2017 :** Cantepie/ sud du Viaduc de Clécy (site classé).

**2018/2019 :** section Thury-Harcourt/Pont de la Mousse.

Estimation : **5,3 M€**

# Le tri sélectif **version CCSN**

## Des sacs transparents gratuits pour vos ordures ménagères



### RAPPELS SUR LES COLLECTES

- Les ordures ménagères sont collectées les **jours fériés** sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier, où elles sont collectées le lendemain.
- Pour que tout le monde soit collecté, **les poubelles doivent être sorties la veille au soir.**

### CARTES D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES.

Les utilisateurs, résidents sur la CCSN, doivent obligatoirement présenter une carte d'accès lors de chaque visite en déchetterie.

Pour obtenir votre carte d'accès, **délivrée gratuitement**, vous devez remplir un formulaire disponible en déchetterie ou à l'accueil de la Maison des Services.



### HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

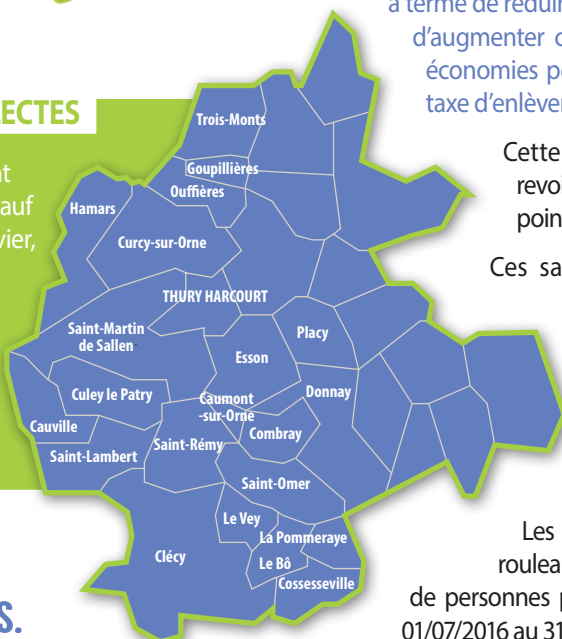
Les déchetteries passent aux horaires d'hiver à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

#### Rappels

- Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Assurez-vous qu'elles soient ouvertes les veilles et lendemains de fêtes.
- Pour les gros dépôts, merci d'appeler au préalable le gardien de la déchetterie :  
Thury-Harcourt : 02 31 79 32 77  
St-Rémy-sur-Orne : 02 31 69 45 48
- Voir les horaires d'hiver en page infos pratiques...

Débutée le 11 avril 2016, la collecte des ordures ménagères en sacs transparents (pour les communes ci-contre) a pour but à terme de réduire le tonnage de déchets ménagers, d'augmenter celui du tri et ainsi de réaliser des économies permettant de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**-30 %** d'ordures ménagères collectées et traitées depuis sa mise en place.



Cette augmentation de tonnage du tri a obligé la CCSN à revoir à la hausse les fréquences de vidage et l'implantation de points d'apport volontaires supplémentaires.

Ces sacs transparents sont seulement destinés aux ordures ménagères. Ils remplacent les sacs noirs qui ne sont plus collectés depuis le 13 juin 2016.

Les sacs transparents sont gratuits. Cette gratuité sera renouvelée chaque année si le tri des déchets ménagers est respecté.

Début juillet une nouvelle distribution de sacs a eu lieu.

Les sacs étaient à retirer à la mairie du domicile. Un nombre de rouleaux de sacs transparents a été remis en fonction du nombre de personnes par foyer. Ce quota de sacs est valable pour la période du 01/07/2016 au 31/01/2017.

En cas de tri non conforme, un autocollant est apposé sur le sac transparent expliquant ce refus. Les déchets recyclables comme les bouteilles en plastique, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les canettes, les bocaux, pots et bouteilles en verre, les cartonnettes, le papier, etc... doivent être déposés dans les colonnes des points d'apport volontaire, en respectant les consignes de tri ci-dessous :

#### CONTENEUR EMBALLAGES Bien vidés, compactés et non emboîtés



#### Ne sont pas acceptés :

Gros cartons, emballages de produits toxiques vides, films en plastique, sachets, objets polystyrène (barquette, protection mobilier...), pots de yaourts, de crème et boîtes à oeufs.



#### CONTENEUR PAPIER Journaux, magazines et cartonnettes sans film plastique

#### Ne sont pas acceptés :

Gros cartons, papiers peints, papiers cadeaux, papiers souillés.

#### CONTENEUR VERRE Bien vidés, sans bouchon, ni couvercle



#### Ne sont pas acceptés :

Ampoules, tubes fluorescents, pots de fleurs, faïence, vaisselle, porcelaine, vitres, miroir.



Plus d'informations au **02 31 79 61 61**



## Des gestes simples pour notre environnement

L'entretien de votre jardin nécessite parfois de recourir à des produits phytosanitaires (pesticides) nuisibles pour notre environnement. Saviez-vous, par exemple, que

3 ml de Roundup - soit l'équivalent d'un bouchon de stylo - polluent 10 km de rivière ? Quelques règles de bonne pratique pour votre quotidien...

### EN CAS D'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (PESTICIDES),

- Respectez les indications écrites sur les emballages, ne sur-dosez pas ;
- Pour votre santé, veillez à porter des gants, bottes, combinaison... et lavez-vous bien soigneusement les mains après utilisation ;
- Ne laissez surtout pas vos enfants ou vos animaux domestiques jouer sur la zone venant d'être traitée et ceci pendant plusieurs heures ;
- Ne traitez pas à proximité de l'eau (cours d'eau, ruisseau, mare, fosse, caniveau, avaloir) ;
- Ne traitez pas sur les surfaces imperméables (dallages, ciment, enrobé...), car ces surfaces présentent un risque de ruissellement important vers l'eau ;
- Ne traitez pas s'il pleut, s'il vente ou s'il fait trop chaud ;
- Ne traitez pas pendant la floraison, ni en présence d'insectes pollinisateurs tels que les abeilles ;
- Videz le fond du pulvérisateur en le diluant et en pulvérisant sur la partie venant d'être traitée ;
- Ne videz pas à l'égout, ni dans le fossé, ni dans le caniveau ;
- Ramenez les emballages à la déchetterie afin d'être détruits avec les déchets dangereux ;

### PENSEZ À D'AUTRES MÉTHODES POUR LE DÉSHERBAGE

- Acceptez la présence de quelques herbes indésirables ;
- Binez ou désherbez manuellement : « 1 binage vaut 2 arrosages » ;
- Utilisez du paillage, des plantes couvre-sol ;
- Utilisez l'eau de cuisson des pâtes, des pommes de terre, du riz... Très efficace !

La CCSN, déjà engagée dans la charte FREDON, envisage l'achat d'un matériel adapté à l'entretien des sites sans produits phytosanitaires. Ce matériel sera mutualisé avec les communes.

### POUR LES PARTICULIERS :

#### COLLECTE « SPÉCIAL AMIANTE »

- Le 15 novembre 2016**, à la déchetterie de Thury-Harcourt.
- Le 17 novembre 2016** à la déchetterie de St-Rémy-sur-Orne

De 9h à 11h45 et de 14h à 16h45.  
Apport limité à 1m3.

#### CONTENEURS POUBELLE

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017**, les particuliers pourront commander des conteneurs poubelle auprès de la CCSN. Pour toute information et réservation, contacter la CCSN au 02 31 79 61 61



# Infos pratiques...

Des équipements  
communautaires

## PÔLE DE SANTÉ

### APAJH 14 - SESSAD

02 31 69 53 01 :

☎ Pôle Enfance Jeunesse SESSAD

### CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE

### MUTUALISTE

02 31 06 61 30

### DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

06 75 21 10 66 : ☎ VIVIER Aurore

### MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

02 31 79 78 36 : ☎ MALOISEL Priscille

☎ VARLET Mathilde

☎ TSOBANOPOULOS Jean-Lucien

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

02 31 15 52 52 : ☎ DUJARRIER Aurélien

☎ ZLATÉ Laura ☎ BOITTIN Denis

### OPHTALMOLOGISTES

02 72 88 33 60 :

☎ Docteur LE BIHAN / Docteur MANICKA

### ORTHOPHONISTES

02 31 75 24 93 : ☎ EUDE Fanny

☎ MAMBOUR Gaëlle ☎ BIGNON Caroline

### ORTHOPTISTE

09 83 65 94 59 : ☎ BERTIER Domitille



### OSTÉOPATHE

06 56 84 17 69 : ☎ VINCENT Yohan

### PÉDICURES - PODOLOGUES

02 31 79 79 20 :

☎ SALOMON VALEE Delphine

☎ JAMES-ANGOT Camille

### PSYCHANALYSTE

06 85 40 70 21 :

☎ HUBERT-LEPLINGARD Françoise

### PSYCHOLOGUE

06 49 22 70 40 : ☎ FRASK Pamela

### PSYCHOMOTRICIENNE

06 83 07 54 30 : ☎ VIVIEN Perrine

### RHUMATOLOGIE

02 31 06 47 55

☎ Consultations du CHU de Caen

### SAGES FEMMES

02 31 30 12 17 / 06 76 07 94 22 :

☎ OUVRY Isabelle

### SOINS INFIRMIERS

02 31 79 60 30 : ☎ DAULNY Annabelle

☎ DELABROISE Céline ☎ MUZARD Chantal

☎ LETONNELIER Maïté



Suisse Normande  
Communauté de Communes

## MAISON DES SERVICES

Secrétariat de la CCSN  
et du SIS de la Suisse Normande

4 rue Docteur Gourdin - Thury-Harcourt - 14 220 Le Hom

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00  
sauf mercredi après midi.

Tél : 02 31 79 61 61 / Fax : 02 31 79 22 34

E-mail : cdc-suisseenormande@orange.fr

www.suisse-normande.com

SPANC : accueil téléphonique le lundi, mercredi et jeudi aux  
horaires d'ouverture de la Maison des Services. Ouverture au public le  
mercredi matin.

### EPN - INTERNET POUR TOUS (ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE)

Ouverture au public : lundi, jeudi : de 13h30 à 16h30  
et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Ateliers d'initiation tout public : lundi et jeudi à 9h.  
Programme et inscription : 02 31 79 87 26.

### PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Sur rendez-vous au 02 31 79 61 61.

Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la Maison des Services  
et le mercredi de 15h à 18h.

### POINT INFO 14

Tél : 02 31 79 27 77

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h.

Ainsi que L'ADMR, la Mission Locale, AILLES, la CCI,  
la chambre d'agriculture, le GAB14, le CMAIC...

## CENTRE MÉDICO-SOCIAL

5 rue Docteur Gourdin. Tél : 02 31 24 23 21 - Fax : 02 31 24 23 25

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
14h à 16h30. Fermé le mercredi après-midi.



## DÉCHETTERIES

\*Fermées les jours fériés. Assurez-vous qu'elles soient ouvertes les veilles et lendemains.

Déchetterie de Thury-Harcourt  
(Place de la gare - 02 31 79 32 77)

Déchetterie de St-Rémy-sur-Orne  
(Z.industrielle - 02 31 69 45 48)

### HORAIRES D'HIVER (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) \*

- ☐ Lundi & samedi de 9h à 11h45
- ☐ Lundi & samedi de 14h à 16h45
- ☐ Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
- ☐ Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
- ☐ Vendredi de 14h à 16h45
- ☐ Vendredi de 9h à 11h45

### HORAIRES D'ÉTÉ (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) \*

- ☐ Lundi & jeudi de 9h à 11h45
- ☐ Lundi & jeudi de 14h à 17h45
- ☐ Mardi & vendredi de 14h à 17h45
- ☐ Mardi & vendredi de 9h à 11h45
- ☐ Mercredi & samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45
- ☐ Mercredi & samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

## AQUASUD ET TRASPY

Route de Caen - Thury Harcourt - 14 220 Le Hom

Sur le seul site du Traspy, deux équipements de qualité nichés au coeur  
de la Suisse Normande : une piscine et un gîte de groupes pour diverses  
occasions (réunions de famille, séminaires, stages sportifs ou autres...)

AQUASUD : ☐ Un bassin ludique ☐ Un bassin sportif de 25 m  
☐ Un jacuzzi ☐ Un espace détente avec sauna et hammam

Plus d'infos : Tél : 02 31 79 03 18 - Fax : 02 31 79 93 05 - www.aqua-sud.com

LE TRASPY Gîte de groupes 2 épis : ☐ Hébergement : 48 lits, 13 chambres ☐ Salon avec  
cheminée ☐ Salle de réunion équipée en WiFi ☐ Salle de restauration ☐ Salle de détente

Plus d'infos : Service réservation Gîtes de France : 02 31 82 71 65  
www.gites-de-france-calvados.fr



## CINÉMA

Ouvert tous les jours.  
Programme sur répondeur  
au 02 31 79 78 80  
www.cinethury.fr



## JOURS DE MARCHÉ

- ☐ Le mardi matin à Thury-Harcourt,  
Place du Général de Gaulle.
- ☐ Le dimanche matin à Clécy,  
Place du Tripot (en juillet et août).